

**MAIRIE DE LORAY**  
**1 Rue de la Mairie**  
**25390 LORAY**

**Loray, le 29 juin 2018**

**Tél. 03.81.43.20.66**

**Email : mairieloray@wanadoo.fr**

**COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 28 JUIN 2018**  
**à 20 heures 15**

**Étaient présents** : Mesdames Chantal MUSSARD, Marcelline VIPREY et Messieurs Claude ROUSSEL, Jean-Claude BARBIER, Thierry GUYOT-JEANNIN, Francis HENRIOT, Richard MYOTTE et Olivier ROI.

**Absente excusée** : Madame Mathilde PASSARIN.

**ORDRE DU JOUR**

**DEMANDE DE Mr GAUTHIER Frédéric**

Monsieur GAUTHIER est propriétaire de la parcelle à côté de la réserve eau incendie située dans la grande rue.

Il demande à ce que cette parcelle soit entretenue et il signale que le petit muret est fortement dégradé.

Le Conseil Municipal est d'accord de réaliser les reprises sur ce muret, mais ne réalisera pas un sablage de la façade en pierre de la réserve incendie.

**TRAVAUX DISTILLERIE**

Suite à la création de la chaufferie avec réseau de chaleur, il a fallu déplacer la distillerie.

Le service des douanes a donné les consignes pour qu'un local soit conforme :

- 1 seule porte donnant sur la voie publique
- 1 cheminée
- 1 arrivée d'eau

Le Conseil Municipal a donc décidé de faire ce local dans le garage à l'extrémité de la salle de mairie.

Une ouverture va être faite dans la porte qui donne sur la Rue de la Mairie (actuellement cette porte est fixe). Un devis a été établi par Bernard SIMON.

L'arrivée d'eau est déjà existante dans ce garage.

Un mur sera monté au niveau de la porte qui accède à la cuisine mairie, afin de ne pas créer 2 ouvertures.

Des devis ont été demandés pour la création de la cheminée aux entreprises

- BARBALAT            3 224.00 € HT
- BLANC JM.            2 627.20 € HT

L'entreprise BLANC est retenue.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Lors de la dernière séance, il a été décidé d'interdire les véhicules de plus de 3,5 tonnes en transit à Loray.

Un arrêté conjoint va être pris avec le Service Territorial d'Aménagement (STA).

Un plan a été établi par le STA pour la pose réglementaire des panneaux de signalisation et des devis ont été demandés à plusieurs fournisseurs.

Signaux GIROZ et Franche-Comté Signaux ont répondu. Ce dernier est retenu.

Un courrier va être envoyé à Monsieur le Conseiller Départemental pour solliciter une aide financière pour l'achat de ces panneaux.

Les différentes possibilités d'aménagement retiennent l'attention du Conseil Municipal et du STA pour sécuriser le village, notamment dans la Grande Rue et dans la Rue de la Mairie, à proximité de l'école.

### **TRAVAUX ÉGLISE**

Des tuiles de l'Église étant cassées, nous avons constaté des fuites à l'intérieur de ce bâtiment.

Nous avons profité de la présence sur un chantier voisin, de l'entreprise RICHARD William équipée d'une grande nacelle, pour changer le maximum de tuiles.

Le stock étant épuisé, nous n'avons pas pu tout changer et comme ce n'est pas un modèle courant, il faut commander.

Des devis ont été demandés à plusieurs fournisseurs. Nous avons obtenu une seule réponse des établissements VIEILLE d'ETALANS. Le devis s'élève à 711.30 € HT pour 900 tuiles.

Le clocher présente également beaucoup de tuiles cassées ou manquantes qu'il va falloir remplacer.

### **SENTIERS PÉDESTRES**

Les politiques touristiques de la Communauté de Communes des Portes du Haut Doubs se sont portées ces dernières années sur deux axes principaux : la valorisation de l'auteur Louis Pergaud et la mise en réseau des professionnels de la restauration et de l'hébergement via l'association Site Remarquable du Goût. Ces démarches ont permis de nous inscrire dans la dynamique départementale tournée sur une destination de tourisme vert et de gastronomie.

La Communauté de Communes souhaite poursuivre dans cette continuité. Alors que le tourisme de randonnées apparaît plus que jamais comme un véritable enjeu de développement local, cette thématique a été définie comme une priorité pour l'année 2018. L'objectif est d'initier une inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées).

L'impact sur les communes est réel.

Il serait ainsi proposé que la compétence « création et entretien des sentiers de randonnées » ne soit pas modifiée. Elle serait maintenue à l'échelon communal.

Cependant, il est proposé pour certains sentiers, considérés comme structurants et d'intérêts intercommunaux, une prise de compétence par la Communauté de Communes. Pour ces 15 sentiers, l'entretien, les travaux ou encore la promotion touristique seraient pris en charge par la CC (*il est à noter que le pouvoir de police serait maintenu à l'échelon communal*).

Un stagiaire en licence professionnelle Tourisme & Activités de Montagne, a réalisé une étude complète des sentiers de randonnée de notre territoire.

Sur la base de ce travail, la commission tourisme s'est réunie et a retenu plusieurs itinéraires. Les sentiers « La Rêverotte » et « Sainte-Radegonde » ont été retenus dans le cadre de ce travail. Ces sentiers conviennent d'être proposés car ils offrent une découverte du patrimoine naturel franc-comtois, avec la source de la Rêverotte, mais aussi un très beau point de vue depuis la Roche Barchey. Au sujet du sentier de la Rêverotte, il avait été envisagé lors de premiers échanges téléphoniques de dévier le retour pour éviter aux randonneurs de fréquenter le bord de la départementale 240, si cela est possible.

En ce qui concerne la procédure, la proposition sera présentée en conseil communautaire le 2 juillet prochain. Les communes seront ensuite consultées et invitées à délibérer.

## **PLAN D'ACTION EAU**

Dans le cadre de la déclaration prélèvement à la source, l'agence de l'eau nous a envoyé un mail signifiant l'écart (-45%) dans les volumes d'eau déclarés par rapport à l'année précédente. Elle demande des explications (travaux sur réseaux, fuite, sécheresse, casse...). Elle informe qu'en l'absence d'un plan d'action, la redevance 2017 est multipliée par 2.

Les recherches de fuites sont réalisées régulièrement et un plan d'action va être établi et validé par le Conseil Municipal.

Les compteurs d'eau sont changés régulièrement et lors de la levée des compteurs, ils vont tous être plombés comme cela se faisait il y a plusieurs années et comme le fait Gaz et Eaux.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Retour du conseil d'école
  - Le nombre d'enfants inscrits pour la rentrée 2018-2019 s'élève à 141.
  - Il est demandé d'installer un grillage autour de la cour d'école afin d'éviter les risques d'intrusion. Le conseil municipal est septique devant une telle demande. Un contact sera pris auprès de l'architecte des bâtiments de France afin de recueillir son avis.
- Inauguration cure
  - Les retours sont positifs tant sur les travaux réalisés et le déroulement de l'inauguration (discours, cocktail,...). Nous avons pu compter 75 personnes présentes.
- Eclairage public
  - Les travaux sont en cours sur la commune, les armoires seront changées début juillet. Un bilan sera réalisé dès la réception du chantier.
- Bulletin municipal
  - Un point a été réalisé sur le contenu du bulletin ainsi que les personnes qui ont en charge la rédaction d'un article. L'ambition est de distribuer le journal avant le 14 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Maire**

**Claude ROUSSEL**